



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 101206

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer de nouveau l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la transformation des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) en réseaux d'aides et de soutien aux élèves en difficulté et sur le non-remplacement des rééducateurs au sein des communes. Une telle évolution laisse craindre qu'il ne sera plus possible de mettre en oeuvre une aide spécialisée reposant sur des approches plurielles de la difficulté scolaire, c'est-à-dire une aide à la fois rééducative, pédagogique et psychologique. Chacun reconnaît l'importance des actions menées au sein des RASED, notamment de l'aide rééducative qui y est dispensée en direction des enfants pour lesquels le soutien pédagogique s'avère insuffisant. Les rééducateurs s'inquiètent donc légitimement de l'abstraction qui est faite de leur spécificité. Dans un contexte de suppression régulière des postes de rééducateurs et de diminution massive de la durée de formation des personnels spécialisés, c'est toute la politique d'adaptation et d'intégration scolaire qui se trouve menacée. Elle souhaite également évoquer le non-remplacement d'un rééducateur du RASED au sein de sa commune. Cette situation est grave pour le service public de l'éducation nationale et notamment sur le territoire de Longvic dans la mesure où de nombreux enfants en difficulté ne feront plus désormais l'objet de suivi de la part de l'enseignement spécialisé, ce qui est une garantie d'échec certain pour leur scolarité primaire. Suite à une affectation dans une autre circonscription, le poste ne sera pas pourvu à la prochaine rentrée et ce, faute de spécialiste disponible. Ne pas pourvoir le poste pour la rentrée scolaire, c'est sacrifier volontairement des élèves en difficulté sur notre territoire et effectuer un déni de justice sociale. Il convient de rappeler que précédemment, le RASED de Longvic comptait deux postes de rééducateurs et qu'aujourd'hui, il est menacé d'une totale vacance. Aussi elle lui demande s'il entend redonner aux rééducateurs la place qui leur revient et, d'une manière générale, s'il entend pérenniser et renforcer ces structures. Elle souhaite savoir également si son ministère entend pourvoir le poste de rééducateur sur sa commune afin d'éviter l'approfondissement de la fracture sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101206

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7945